

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FLEXPERTISE

FCP

Cet OPCVM est géré par Lazard Frères Gestion SAS
FR0013218336 - Flexpertise

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est de réaliser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans une gestion flexible sur différentes classes d'actifs. Les investissements seront réalisés majoritairement via une sélection d'OPC de toutes classifications. Compte tenu de l'objectif de gestion, il n'existe pas d'indicateur de référence pertinent pour ce Fonds. Cependant, la performance du Fonds pourra être comparée à posteriori avec le taux Eonia capitalisé majoré de 4%. L'objectif de volatilité annualisée sur l'horizon de placement recommandé est inférieur à 10%.

Politique d'investissement : le FCP peut investir :

- jusqu'à 100% de l'actif net en cumul dans des OPCVM (de droit français ou étranger), de fonds d'investissement à vocation générale français et des fonds professionnels à vocation générale qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif net dans d'autres OPC. Ces OPC pourront être de toutes classifications ;
- jusqu'à 30% de l'actif net en cumul dans des FIA établis dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou des fonds d'investissement respectant les 4 critères de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier. Ces OPC pourront être de toute classification ;
- jusqu'à 50% de son actif net dans des OPC monétaires et/ou monétaires court terme, de droit français ou étrangers ;
- jusqu'à 50% de son actif net en titres de créances négociables (TCN) d'émetteurs publics ou privés notés investment grade ou équivalent selon la société de gestion.

La fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré est de -10 à +10.

Le FCP se compose de 3 poches : actions, taux/crédit et gestion diversifiée dont les fourchettes d'investissement sont les suivantes :

- **Actions via des OPC spécialisés (investissement compris entre 25% et un maximum de 40% de l'actif net) :** Les gérants des fonds sous-jacents interviennent essentiellement sur les marchés actions. Ces derniers se positionnent sur tous les secteurs, toutes les zones géographiques (y compris les pays émergents), toutes capitalisations boursières (en ce compris les petites et moyennes capitalisations sans limite de pourcentage).

- **Taux/Crédit (investissement compris entre 20% et un maximum 50% de l'actif net) :** Les gérants des fonds sous-jacents interviennent essentiellement sur les marchés de taux, de crédit et de devises. Leurs gestions s'exercent au travers de positions acheteuses et/ou vendeuses (sur des titres vifs et/ou des dérivés), sur toutes les zones géographiques (y compris les pays émergents), sur tous types de dettes (y compris les subordonnés financières et les véhicules de titrisation), toutes qualités de crédit (y compris des titres à caractère spéculatif) toutes devises (y compris des devises émergentes) et ce, sans limite de pourcentage.

- **Gestion diversifiée (investissement entre 25% et maximum de 50% de l'actif net) :** La stratégie d'investissement vise à investir à travers cette poche dans des supports diversifiés : actions, obligations, devises, matières premières (uniquement via des OPC ou des OPC indiciels), volatilité... La gestion s'exerce au travers de positions acheteuses et/ou vendeuses (sur des titres vifs et/ou des dérivés). Au sein de cette poche, pourront être également utilisés des OPCs Long/Short actions et des OPCs d'Obligations Convertibles.

La construction de portefeuille se fait en trois étapes : 1) allocation stratégique entre les différentes poches 2) sélection des OPCs 3) Allocation tactique. La sélection des gérants sous-jacents est réalisée en menant des analyses quantitatives et qualitatives. Ainsi, nous examinons la performance, le risque associé, sa persistance et sa régularité dans le temps. De plus, nous étudions en détail la stratégie, le savoir-faire du gérant et de la société de gestion.

Dans le cadre de la gestion des fonds sous-jacents, les gérants desdits fonds peuvent investir dans des obligations contingentes convertibles (« Cocos Bonds »).

Le FCP peut utiliser des futures, des options, des swaps et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer, dans la limite d'une fois l'actif net, le portefeuille au risque action, de taux et de change.

Le FCP peut investir également en titres intégrant des dérivés à hauteur de 40% maximum de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables :

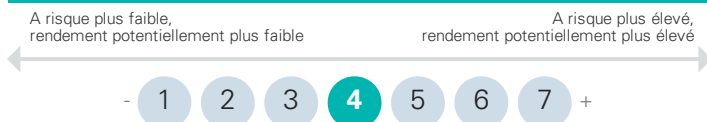
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau figurant ci-dessous :

J - 1 ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+3 ouvrés
Centralisation avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Profil de risque et de rendement



Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition aux risques actions, taux, crédit et devises via des stratégies diversifiées ou décorréliées des marchés financiers explique le classement de ce Fonds dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** Risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.
- **Risque de contreparties :** Risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- **Risque lié aux dérivés :** Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants	3,17% *
----------------	---------

Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

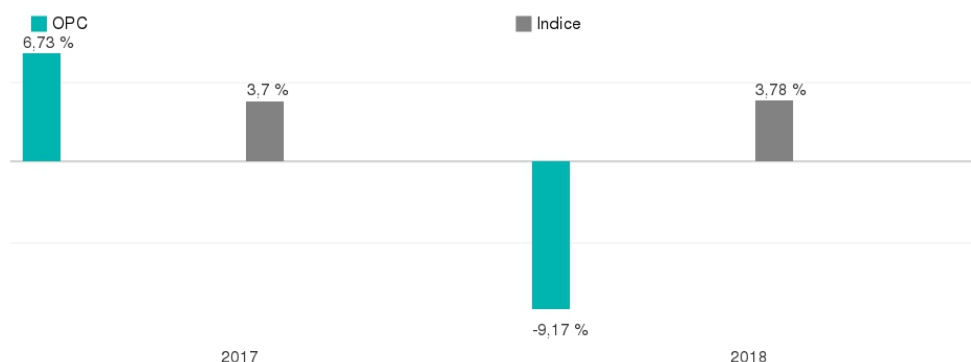
Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

* Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC, disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

Date de création de l'OPC : 05/12/2016

Année de création de la part : 2016

Devise : EUR

Indicateur de référence :

A posteriori, Eonia Capitalisé + 4,00% Exprimé en Euro

Informations pratiques

Nom du dépositaire : Caceis Bank.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée quotidiennement sur internet www.lazardfreresgestion.fr et par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCP : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **20/02/2019**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.